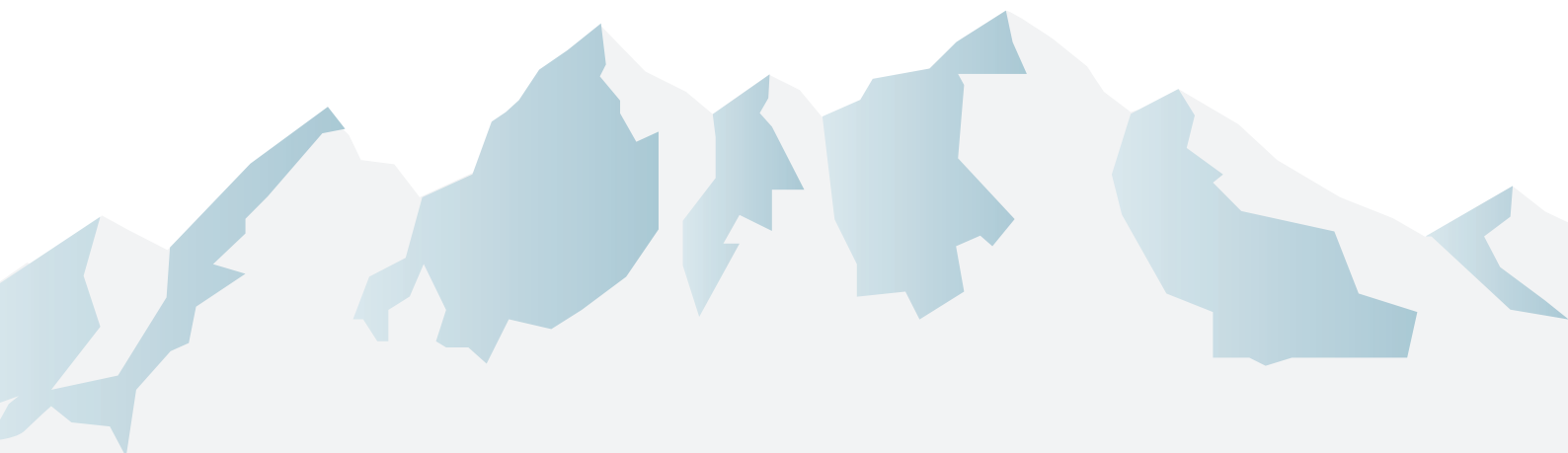


VEX INFO

BULLETIN D'INFORMATION DE LA COMMUNE DE VEX

EDITION N° 10 – JUIN 2014



Jeudi 12 juin 2014 – salle du complexe communal – 19h

ASSEMBLÉE BOURGEOISIALE

suivie à 19h30

ASSEMBLÉE PRIMAIRE

SOMMAIRE

Editorial	2
Journée «Tourisme» au CO Hérens	3
Projet Forestae: Construction d'un centre forestier	4
Calendrier des manifestations Juin à décembre 2014	5
Plan de scolarités Année scolaire 2014 / 2015	6
Giacometti s'invite à Vex	7
Aménagements de la traversée de Vex	8
Principaux projets	10
Danger de crues	12
Places de parcs	13
Convocation aux assemblées	14
Concours – Photo mystère	14
Comptes 2013	15



VAL D'HÉRENS

ASSOCIATION
DES COMMUNES

SOURCE D'ÉNERGIES



Editorial

Un nouveau centre scolaire?

Chères et Chers Bacounis,

Dans son édition du 18 avril dernier, le Bulletin officiel publiait un Concours de projet pour l'extension du complexe scolaire et la construction de logements, de commerces et d'un parking à Vex. Sous ce titre un brin pompeux et par cette publication, le Conseil municipal – en collaboration avec le Service de l'enseignement – entend donner forme à un programme d'adaptation de nos infrastructures scolaires aux besoins évolutifs et croissants de notre jeunesse. L'école de Vex, dispersée sur plusieurs sites, offre des salles de classes trop exigües et trop peu nombreuses, lesquelles ne correspondent plus aux normes en vigueur. La salle de gymnastique actuelle, construite au début des années 60, souffre des mêmes maux et ne permet plus l'organisation de la moindre manifestation sportive officielle. Le temps s'est écoulé et notre population a plus que doublé depuis sa construction.

Les finances communales et les potentiels de développement du centre du village permettent à notre collectivité d'envisager sereinement la réalisation de ce projet, quand bien même les chiffres articulés pour son coût pourraient impressionner les plus frileux.

Pour l'heure, le concours d'architecte impose aux concurrents de réfléchir et planifier large, en exploitant au maximum le potentiel constructif du site offert par la salle de gymnastique actuelle, la cour d'école, la maison Bovier et le pavillon scolaire. Les besoins publics les plus urgents devront être satisfaits par les projets présentés: salles de classe et salle de gym, tout en réservant à la culture des infrastructures au moins équivalentes à celles dont nous disposons aujourd'hui. La possibilité de réaliser un parking, éventuellement dans une seconde phase, doit être réservée. Quant au solde des volumes disponibles, difficilement quantifiable à ce stade, sera utilisé pour réaliser des logements, probablement des appartements protégés.

Les résultats du concours permettront au jury (présidé par l'Architecte cantonal M. Olivier Galletti) de retenir le projet le plus pertinent et aux autorités de définir une stratégie de réalisation concrète, en adéquation tant avec les moyens qu'avec les besoins de la commune. Nous serons ambitieux, mais prudents, et tous les enjeux liés à ce projet seront étudiés sereinement. Nous le ferons ensemble, dans le dialogue et la concertation, en veillant à bien vous informer, avant que l'Assemblée primaire (au plus tôt en décembre 2014) ne décide du sort du projet.

D'ici là, au nom du Conseil communal, je vous souhaite à toutes et à tous un été des plus heureux!

Danny Defago
Président de la commune

Journée «Tourisme» au CO Hérens

Suite à une réflexion menée par la commune de Vex il a été décidé d'organiser une journée consacrée au tourisme et aux professions liées à ce domaine d'activité.

Cette activité s'est déroulée le vendredi 4 avril 2014 dans des conditions optimales. Les élèves ont été répartis en différents groupes et pour chaque activité toutes les facettes du métier ainsi que les voies professionnelles pour y arriver ont été abordées.

Tour à tour, ils ont pu se familiariser avec des métiers divers touchant tous au tourisme, comme les remontées mécaniques, l'office du tourisme, les agences de location, les magasins de sport, l'école de ski ou la restauration.

L'idée étant de faire prendre conscience aux jeunes de l'impact du tourisme dans le développement de notre région. Une importance qui est non seulement économique mais qui s'inscrit dans une vision générale; celle-ci touchant aussi bien les infrastructures nécessaires à cette activité que l'ouverture aux autres indispensable à l'accueil de nos hôtes.

A leur retour au cycle les élèves ont pu analyser et discuter de cette expérience. Le sentiment général est très positif et cette journée a été appréciée autant par les élèves que par les professeurs et les intervenants. Bien sûr, toute chose est perfectible et quelques points peuvent toujours être améliorés, mais cette sortie reste un bon souvenir pour toutes nos chères têtes blondes et l'expérience pourra être renouvelée sans problème!

Bilan adapté selon les propos des élèves et enseignants de 2^e année du CO

Les élèves ont pu rencontrer des intervenants bien préparés, disponibles et accueillants, passionnés par leur métier. De plus, il était très intéressant de connaître les voies de formation pour les métiers du tourisme, les qualités requises, la variété des activités, les langues indispensables ainsi que les salaires.

En conséquence, ils ont pu apprendre que tout est lié, comme les maillons d'une chaîne, tous les domaines sont indispensables et interdépendants. Il était également important de relever à quel point le tourisme est vital pour notre vallée. Les professeurs, quant à eux, ont trouvé très intéressant le côté formation et apprentissage afin de garder les jeunes dans la vallée.

Globalement, étudiants et professeurs sont donc très satisfaits de cette journée et souhaitent renouveler périodiquement l'expérience.



Office du tourisme des Collons



Chez Genolet Sports avec M. Jean-François Roh

Projet Forestae:

construction d'un centre forestier

Les partenaires et propriétaires du triage forestier, soit la commune et Bourgeoisie de Vex (30%), la commune et Bourgeoisie d'Héremence (30%), la Bourgeoisie de Sion (30%), la commune et Bourgeoisie des Agettes (5%) ainsi que la Ville de Sion (5%), sur proposition du comité directeur, ont décidé la construction d'un centre forestier à Sion. Ce projet, nommé «Forestae» a fait durant 4 ans l'objet d'une étude approfondie. Il s'articule autour des indicateurs suivants:

◆ Economique:

- Développement du potentiel commercial de la plaine et de ses bassins versants
- Mise en valeur des produits issus directement des forêts des propriétaires du triage
- Augmentation de l'accessibilité aux produits locaux
- Consolidation de la compétence administrative de l'entreprise ainsi que la fonction publique

◆ Environnement:

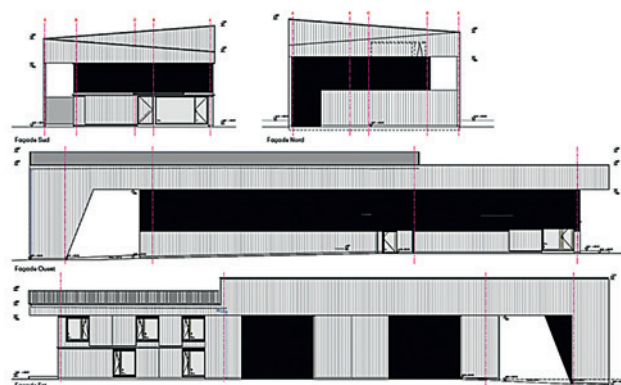
- Mise en valeur du bois indigène
- Promotion des énergies renouvelables locales

◆ Social:

- Offrir des conditions de travail décentes aux collaborateurs (techniques et administratifs)
- Développement de places de travail offrant des perspectives d'avenir intra entreprises aux collaborateurs

La construction a débuté au mois de septembre 2013, au lieu-dit les Ronquoz, sur la route des Iles à Sion, en prolongement de l'actuel couvert à copeaux. Le bâtiment sera opérationnel à partir du mois d'août 2014.

Le bâtiment est composé de deux unités: l'une administrative et fonctionnelle, comprenant des bureaux, un vestiaire, des WC et douches ainsi qu'un réfectoire, l'autre opérationnelle, comprenant un atelier et des espaces de travail intérieur et extérieur permettant le travail du bois indigène et la construction d'objets en bois brut. En plus des espaces liés au travail, des zones de stockage et de manutention pour la vente des produits sont également prévues dans le projet.



Le projet Forestae a pour but d'améliorer les échanges entre la plaine et la montagne. Par le développement de nos activités sur la commune de Sion, notamment commerciales, nous voulons améliorer la visibilité de nos produits et de nos compétences. Cette évolution permettra de consolider des places de travail importantes pour la région, assurer la formation des apprentis, tout en mettant en valeur le bois local et les compétences entrepreneuriales régionales.

Bourdin Olivier – Garde forestier (Texte et photo)
Sébastien Menoud – Conseiller (Photos)

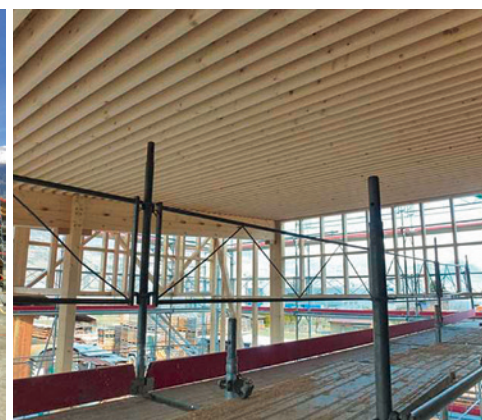
INAUGURATION – JOURNÉE PORTES OUVERTES – Samedi 11 octobre 2014 – Bienvenue à tous!



Façades sud-ouest



Façades sud-est



Aménagement intérieur

Calendrier des manifestations

Juin à décembre 2014

Juin

- 6** Vendredi Gauthier
Cinéma en plein air «Zarafa»
Vex – Projection contre le mur
de l'administration communale
- 14** Fête au village et Amicale des fanfares
du Val d'Hérens
Vex – Centre du village
- 15** 100^e anniversaire de l'Echo des Galciers
Vex – Centre du village
- 21 ou 28** Inalpe
Thyon

Juillet

- 4** Vendredi Gauthier
Cinéma en plein air «Ensemble, c'est tout»
Vex – Projection contre le mur
de l'administration communale
- 12-13** 3^e Amicale des hélicoptères
télécommandés
Thyon 2000 – Plateau de Thyon
- 31** Fête nationale
Les Collons – Place centrale dès 19h

Août

- 1^{er}** Fête nationale
Mayens-de-Sion
- 1^{er}** Vendredi Gauthier
Cinéma en plein air «Val d'Hérens,
reflet d'un quotidien»
Vex – Projection contre le mur
de l'administration communale
- 1-3** 21^e brocante des Alpes
Les Collons – Rue principale
- 3** Course pédestre Thyon-Dixence
Thyon 2000 – Départ
- 11-16** «Montagn'Art»
8^e symposium international
de sculptures sur bois
Thyon 2000, Les Collons, Les Masses
Dans les rues
- 23** Grand Raid
Les Collons

Septembre

- 5** Vendredi Gauthier
Théâtre «Dis à ma fille que je pars
en voyage»
Vex – Maison Gauthier
- 6-13** Festival de Contes
Val d'Hérens
- 20 ou 27** Désalpe
Les Collons – Défilé du troupeau
et apéritif devant l'Office du Tourisme

Octobre

- 3** Vendredi Gauthier
Conférence de Joseph Mayoraz
Vex – Maison Gauthier
- 24** Rallye International du Valais
Les Collons

Novembre

- 7** Vendredi Gauthier
Jeux de société
Vex – Maison Gauthier
- 21-22-23** Théâtre / Art Bacouni
- 27-28-29** Vex – Salle de gymnastique

Décembre

- 5** Vendredi Gauthier
Dégustation de fromages
Vex – Maison Gauthier
- 7** Loto / FC US Hérens
Vex – Salle de gymnastique
- 20** Marché de Noël / Jeunesse bacounie
Vex – Salle de gymnastique
- 21** Concert de Noël / Echo des Glaciers
et Chœur mixte la Cécilia
Vex – Eglise St-Sylve
- 24** Arrivée du Père Noël
Thyon 2000 – Place centrale
Les Collons – Place de jeux
- 28** Loto / Ski-club Vex-Les Collons-Thyon
Vex – Salle de gymnastique



Plan de scolarité

Année scolaire 2014/2015



PLAN DE SCOLARITE ANNEE SCOLAIRE 2014/2015

1. Scolarité 44 semaines, soit 167 jours effectifs d'école

début des cours : lundi 18 août 2014, le matin

fin des cours : vendredi 19 juin 2015, le soir

2. Congés :

Automne	:	du mercredi	22.10.2014	à midi
		au lundi	03.11.2014	le matin
Noël	:	du vendredi	19.12.2014	le soir
		au lundi	05.01.2015	le matin
Carnaval	:	du vendredi	13.02.2015	le soir
		au lundi	23.02.2015	le matin
Pâques	:	du jeudi	02.04.2015	le soir
		au lundi	13.04.2015	le matin
Ascension	:	du mercredi	13.05.2015	à midi
		au lundi	18.05.2015	le matin

3. Fêtes :

Immaculée	:	lundi	08.12.2014
St-Joseph	:	jeudi	19.03.2015
Pentecôte	:	lundi	25.05.2015
Fête-Dieu	:	jeudi	04.06.2015

ATTENTION : IL Y AURA COURS TOUTE LA JOURNEE LE MERCREDI 1^{er} AVRIL !

REMARQUES

Toute demande de congé doit être adressée par écrit à la direction, au moins 2 semaines avant la date souhaitée

L'autorité scolaire prie les parents de respecter ce plan de scolarité pour la planification des vacances familiales.

Euseigne, janvier 2014



Giacometti

s'invite à Vex

Chaque personne possède en elle un côté artistique. Il suffit parfois de laisser libre cours à son imagination pour que la magie s'installe.

Durant cette année scolaire, les 5 et 6P ont fait la découverte d'un artiste suisse: Alberto Giacometti. Ils ont pu profiter des talents de Joëlle Gehri. En effet, cette magicienne du pinceau a mis gracieusement son temps au service de la culture de notre école.

Les élèves ont commencé par découvrir qui était Giacometti et se sont également familiarisés à son style.

A l'étape suivante, ils ont produit croquis et dessins ressemblant au style très sobre de Giacometti. Après cela, ils ont procédé au montage de la structure, à l'aide de fils électriques, de papier d'aluminium et de scotch de carrossier. Puis, l'ont recouverte de bandes de tissu préalablement trempées dans un liquide spécial. Au final, cette technique donne l'apparence du métal.

Etape ultime, laissée aux mains expertes de Joëlle: la pose du bronze.



Alberto Giacometti:

1901-1966, sculpteur et peintre suisse né à Borgonovo (Grisons) et mort à Coire.

Son père était lui-même peintre et poussa son fils à s'intéresser à l'art. Il étudiera à l'Ecole des Beaux-arts de Genève puis gagnera Paris en 1922 et fréquentera l'atelier d'Antoine Bourdelle.

Durant cette époque, il découvrit le cubisme, l'art africain et la statuaire grecque. Dans ses œuvres, il reprend le style postimpressionniste.



Il fallait parfois recourir aux services d'une camarade



Etape ultime: la pose du bronze

Les élèves ont touché à beaucoup de domaines dont la culture artistique, le dessin, l'acquisition de techniques originales, sans oublier l'expression, la communication et la solidarité.

Les travaux d'élèves feront l'objet d'une exposition et seront visibles lors de l'assemblée primaire du 12 juin. Le vernissage aura lieu le vendredi 13 juin, dès 18h, à la salle du complexe communal.

Nous adressons un grand merci à Joëlle Gehri qui nous a consacré tous les jeudis matins de l'année scolaire, à Maurice Gehri pour la qualité de ses photos, à Fabienne Rapp pour l'impression des affiches et des cartons d'invitation, aux parents d'élèves et à la Commune de Vex.

Edna Favre

« L'opinion des jeunes artistes... »

- «C'est une véritable chance que de travailler ce projet avec la présence d'une artiste.» – Julien
- «J'ai bien aimé faire cette activité, ça change de l'habituel, c'est unique.» – Cédrine
- «J'ai beaucoup apprécié cette expérience car elle nous a apporté du savoir et avons appris à travailler en solidarité.» – Claire
- «C'était trop cool, travailler en harmonie, à partir de rien! La sculpture, j'aime bien.» – Damien
- «J'ai ressenti beaucoup de joie, j'étais heureux.» – Nonem

Aménagement de la traversée de Vex

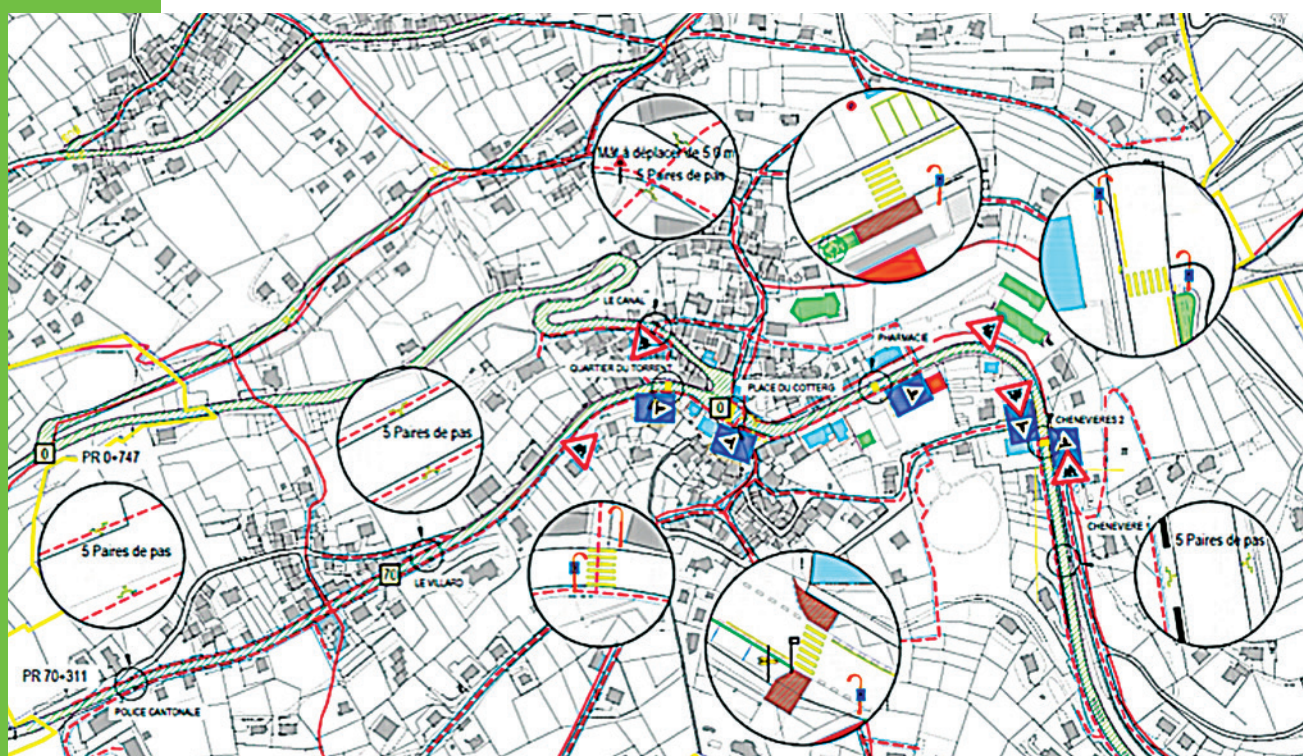
Modification des passages pour piétons

Récemment soumis à enquête publique, un projet de modifications du marquage routier et des passages pour piétons à l'intérieur du village vise à ralentir le trafic et à améliorer la sécurité.

Pour cela, une étude a été réalisée afin d'intégrer les nouvelles normes en matière de sécurité et les particularités du tissu urbain de l'axe routier principal de notre commune. Les résultats de cette étude, complétés par les statistiques et avis d'experts, conduisent à des solutions qui vont parfois contre le sens commun, notamment en proposant la suppression de certains passages pour piétons, lesquels constituent parfois de fausses mesures de sécurité. En effet, les piétons, se sachant prioritaires, ont tendance à négliger leur devoir de prudence au moment de s'élancer sur la route ou font preuve d'une confiance naïve dans la vigilance des automobilistes, se permettant de traverser sans regarder la route, écouteurs ou natel à l'oreille.

Des mesures de vitesse ont été réalisées préalablement à la mise en place de ces aménagements et seront également effectuées postérieurement afin d'évaluer l'efficacité des agencements conçus.

Le projet permettra également de réaliser quelques mesures esthétiques telles que bordures, arbres et bancs. Esthétique et sécurité, pour une meilleure qualité de vie.



Les passages pour piétons de l'Argilly, des Chenevières (1), du Villard et de la police cantonale ont une sécurité jugée inefficace par les experts et seront par conséquent remplacés par un marquage indiquant aux piétons l'emplacement idéal pour la traversée de la route.



– Argilly –



– Chenevières –



– Le Villard –



– Police cantonale –

Les passages pour piétons des Chenevières (2) et du quartier du Torrent seront maintenus tels quels, par contre ceux du Canal et du Bon Accueil seront quant à eux supprimés.



– Chenevières –



– Quartier du Torrent –



– Le Canal –



– Bon Accueil –

Les passages se trouvant devant la pharmacie ainsi que à la Place du Cotterg seront modifiés afin de correspondre au flux effectif de piétons.

**Exemple
de marquage
incitatif**



– La pharmacie –



– Place de Cotterg –

Pour modérer le trafic, de larges lignes structurées seront marquées de part et d'autre de la route cantonale, donnant une impression d'étroitesse de la route qui incite à rouler plus lentement, sans perturber les travaux de déneigement et sans empêcher le croisement des grands véhicules.

La plantation de quelques arbres au bord de la route de Sion accentuera l'effet d'étroitesse de la route.



Principaux projets

Nom du projet – Lieu	Objectif
Torrent du Croux	Sécurité du village contre les crues
Mayen des Plans	Rénovation de la route Création de places de parc Mesures urbanistiques
Les Collons	Construction d'un centre d'animation sur la place de jeu / patinoire
Euseigne	Rénovation du Cycle d'Orientation
Chandoline (Sion)	Réhabilitation de la STEP intercommunale
Centre scolaire	Adaptation des structures scolaires
Les Collons, la Mura	Reprise des infrastructures du quartier de la Mura
Vex – Traversée du village	Modération du trafic Sécurité des piétons
Vex – Plan général d'évacuation des eaux	Gestion des eaux
Vex	Gestion des torrents
Glissement de terrain Les Collons / Rindouets	Etablissement d'une carte de dangers
Vex – Danger d'effondrement GYPSE	Etablissement d'une carte de dangers
Basse vallée de la Borgne Vex, Hérémence, St-Martin	Création de lisières afin de favoriser la biodiversité
Cité de l'énergie	Obtention du label
Vex – Aménagements urbains	Embellissement du village
RPU Les Prasses	Remembrement et équipement du secteur
RPU de la Vouarnire	Remembrement et équipement du secteur
RPU du Villard	Remembrement et équipement du secteur
RPU des Places	Remembrement et équipement du secteur
RPU de la Combetta	Remembrement et équipement du secteur
Partie supérieure de la commune	Mensurations officielles
Réseau OQE – Surfaces agricoles	Créer des réseaux écologiques d'exploitation agricole afin d'optimiser les subventions aux agriculteurs
Vex – Chemin de liaison	Chemin de liaison, village – Route de derrière l'Eglise Quartier de l'Argilly



Etape(s) en cours	Prochaine(s) étape(s)
Validation du projet par le canton	Mise à l'enquête publique du projet Négociation avec les privés pour constitution de servitudes de conduite
En chantier	Remise des travaux à la fin de l'été Procédure d'appel à plus-value auprès des propriétaires»
Travaux de finition	Inauguration officielle durant l'été
Dernière étape (cinquième) durant l'été	
90 % des travaux adjudés Début de la réalisation le 01.03.2013 en garantissant le maintien des activités d'exploitation	Poursuite des travaux de réhabilitation
Concours d'architectes	Délibération du jury Plan financier Présentation du projet retenu à l'assemblée primaire pour décision
Signature d'actes	Remise en état de la route Encaissement de la participation des privés
Projet à l'enquête publique	Réalisation des mesures prévues
Etude pour la création d'un déversoir d'orages au lieu-dit Vouarnire/Devant l'Eglise Etude pour l'évacuation des eaux de surface dans le secteur des Collons	Mise en place des mesures prioritaires de 2008
Etablissement d'un plan quadriénal	Mise en œuvre du plan
Mandat d'étude	Réalisation de drainages
Mandat d'étude	Mise en œuvre des mesures de sécurité dans le cadre des demandes d'autorisations de construire
Défrichement de parcelles bourgeoises	Obtenir l'accord de privés pour défrichement
Etablir un catalogue de mesures	Mise en œuvre des mesures
Alentours Maison Gauthier et Fond Villa	A définir – 2015
Traitement des oppositions à la route	Mise à l'enquête publique du nouvel état du parcellaire Réalisation de la route
Etude du projet de routes Etablissement de l'ancien état	Mise à l'enquête publique du projet de routes Mise à l'enquête publique de l'ancien état
Etablissement de l'ancien état Etablissement du projet de route Transactions immobilières en cours (achat par la commune de certaines parcelles afin de faciliter la réalisation du projet)	Mise à l'enquête publique du projet de route Mise à l'enquête publique de l'ancien état
Etablissement des mesures préparatoires Etablissement du projet de route	Mise en consultation des mesures préparatoires
Mesures préparatoires en consultation	Mise à l'enquête publique du remembrement
Calcul des surfaces basé sur le nouvel abornement	Mise à l'enquête publique des surfaces Facturation aux propriétaires
Mandat d'étude	Contrat à négocier avec les agriculteurs
Dossier de mise à l'enquête publique auprès des services de l'Etat du Valais	Réalisation dès le retour de l'Etat du Valais

Danger de crues

Le tourisme et la production d'énergie hydraulique sont deux ressources indissociables des régions alpines. Ces derniers temps, l'intérêt porté à la montagne n'a cessé de croître. L'exploitation hydroélectrique a vu son fonctionnement changer. L'évolution climatique n'est pas le seul facteur mais son influence implique une adaptation des comportements de chacun.

En effet, les températures estivales élevées favorisent la fusion des glaciers. De plus en plus, les installations hydroélectriques sont saturées en été, et le surplus s'écoule dans le cours d'eau. Ces étés chauds provoquent également une fréquentation accrue du milieu alpin en général, des abords des cours d'eau en particulier.

Dans ce nouveau contexte, chaque activité doit trouver ses repères. L'objectif est d'essayer de faire prendre conscience aux usagers, des situations périlleuses dans lesquelles ils pourraient se retrouver en raison du fonctionnement ou de la saturation des installations.

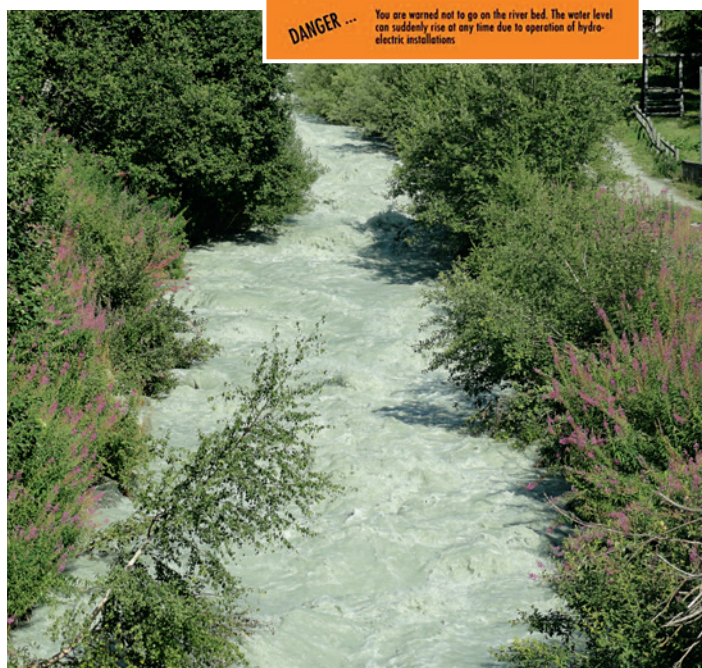
En respectant les règles élémentaires de prudence, il est toujours possible de fréquenter les abords des cours d'eau de montagne et de traverser les rivières.

Vous trouverez également des compléments d'informations sur le site internet d'hydro-exploitation <http://www.hydro-exploitation.ch/amenagement-hydroelectrique/risques-rivieres.html>

ou sur celui de l'Association Valaisanne des Producteurs d'Energie Electrique (AVPEE) <http://www.avpee.ch/fr/technique.php>



La Borgne (Les Haudères) – AVANT



La Borgne (Les Haudères) – APRÈS



Places de parcs

Vergers de Jean

Le conseil communal a décidé de réaliser quelques places de parc dans le quartier du Torrent au lieu-dit «Vergers de Jean». Les travaux seront réalisés cet été. Ces places offriront, d'une part, une augmentation du potentiel de stationnement dans un rayon restreint aux alentours du centre du village, et d'autre part, une solution hivernale durable pour les habitants du quartier de la Lay qui voient aux premières neiges la route de la Lay bloquée et leurs places privées inutilisables.



Places de parcs | Vergers de Jean



Places de parcs | Parking du complexe communal

Parking du complexe communal

Dans le prolongement des décisions prises concernant l'utilisation du nouveau parking de la Combetta (réservé à l'usage exclusif du personnel communal et des enseignants) une partie des places de parc se trouvant sous le complexe communal seront utilisables par le public et affectées en zones bleues à durée de stationnement maximale de 3 heures.

Convocation aux assemblées

Jeudi 12 juin 2014

Salle du complexe communal

19h – Assemblée bourgeoisiale

Ordre du jour

1. Lecture et approbation du procès-verbal de l'Assemblée Bourgeoisiale du 12 décembre 2013
2. Nomination des scrutateurs
3. Présentation des comptes bourgeoisiaux 2013
4. Rapport de l'instance de révision
5. Approbation et décharge
6. Divers
7. Lecture et approbation du PV de séance

19h30 – Assemblée primaire

Ordre du jour

1. Nomination des scrutateurs
2. Présentation des comptes municipaux 2013
3. Rapport de l'instance de révision
4. Approbation et décharge
5. Convention entre les communes partenaires du projet d'agglomération «AggloSion»
6. Divers
7. Lecture et approbation du PV de la séance

Concours – Photo mystère

Où a été prise cette photo?

Vos réponses sont attendues pour le 31 juillet 2014 au plus tard à l'adresse suivante:

isabelle.micheloud@vex.ch,
munies de vos nom, prénom, adresse
et numéro de téléphone.

Un tirage au sort sera effectué parmi les bonnes réponses, l'heureux gagnant se verra offrir un cadeau.

Solution dans le prochain numéro.
Bonne chance à toutes et tous!





<u>ACTIF</u>		<u>31.12.2013</u>		<u>31.12.2012</u>
Patrimoine financier	<i>fr.</i>	1'222'778.16	<i>fr.</i>	1'267'892.91
Disponible	<i>fr.</i>	589'220.06	<i>fr.</i>	215'005.96
CCP 19-6885-6	<i>fr.</i>	439'035.96	<i>fr.</i>	65'274.26
BCV c/épargne n°E 829.25.98	<i>fr.</i>	42'375.80	<i>fr.</i>	42'291.20
BCV c/c n°L 100.61.40	<i>fr.</i>	107'808.30	<i>fr.</i>	107'440.50
Avoirs	<i>fr.</i>	539'244.95	<i>fr.</i>	532'980.30
c/c Municipalité de Vex	<i>fr.</i>	125'693.60	<i>fr.</i>	119'462.75
Prêt à la Municipalité de Vex	<i>fr.</i>	400'000.00	<i>fr.</i>	400'000.00
Fonds de reboisement	<i>fr.</i>	13'551.35	<i>fr.</i>	13'517.55
Placements et prêts	<i>fr.</i>	86'720.00	<i>fr.</i>	86'720.00
Titres (actions BCV)	<i>fr.</i>	20.00	<i>fr.</i>	20.00
Prêt au Triage forestier du Cône de Thyon	<i>fr.</i>	86'700.00	<i>fr.</i>	86'700.00
Transitoires	<i>fr.</i>	7'593.15	<i>fr.</i>	433'186.65
Actifs transitoires	<i>fr.</i>	7'418.15	<i>fr.</i>	433'022.15
Impôts anticipés	<i>fr.</i>	175.00	<i>fr.</i>	164.50
Patrimoine administratif	<i>fr.</i>	5.00	<i>fr.</i>	5.00
Investissements propres	<i>fr.</i>	4.00	<i>fr.</i>	4.00
Bâtiment (centre forestier)	<i>fr.</i>	1.00	<i>fr.</i>	1.00
Local travaux publics	<i>fr.</i>	1.00	<i>fr.</i>	1.00
Vignes	<i>fr.</i>	1.00	<i>fr.</i>	1.00
Terrains	<i>fr.</i>	1.00	<i>fr.</i>	1.00
Subvention d'investissement	<i>fr.</i>	1.00	<i>fr.</i>	1.00
Fondation du Patrimoine de Vex	<i>fr.</i>	1.00	<i>fr.</i>	1.00
TOTAL DE L'ACTIF	<i>fr.</i>	1'222'783.16	<i>fr.</i>	1'267'897.91

<u>PASSIF</u>		<u>31.12.2013</u>		<u>31.12.2012</u>
Engagements en faveur de tiers	<i>fr.</i>	8'863.25	<i>fr.</i>	8'863.25
Engagements courants	<i>fr.</i>	2'400.00	<i>fr.</i>	2'400.00
Créanciers	<i>fr.</i>	2'400.00	<i>fr.</i>	2'400.00
Dettes à court terme	<i>fr.</i>	6'463.25	<i>fr.</i>	6'463.25
c/c Fondation Patrimoine de Vex	<i>fr.</i>	6'463.25	<i>fr.</i>	6'463.25
Engagements envers les financements spéciaux	<i>fr.</i>	13'551.35	<i>fr.</i>	13'517.55
Fonds de reboisement	<i>fr.</i>	13'551.35	<i>fr.</i>	13'517.55
Passifs transitoires	<i>fr.</i>	3'178.65	<i>fr.</i>	16'685.45
Passifs transitoires	<i>fr.</i>	3'178.65	<i>fr.</i>	16'685.45
Fortune nette	<i>fr.</i>	1'197'189.91	<i>fr.</i>	1'228'831.66
Excédent d'actif au 01.01.13	<i>fr.</i>	1'228'831.66		
Perte de l'exercice 2013	<i>fr.</i>	-31'641.75	<i>fr.</i>	1'197'189.91
Excédent d'actif au 01.01.12	<i>fr.</i>	814'511.21		
Bénéfice de l'exercice 2012	<i>fr.</i>	414'320.45	<i>fr.</i>	1'228'831.66
TOTAL DU PASSIF	<i>fr.</i>	1'222'783.16	<i>fr.</i>	1'267'897.91

Comptes annuels 2013 – COMMUNE

Récapitulation du compte financier (1/2)

FONCTIONNEMENT MENAGE ORDINAIRE

	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS	CHARGES	REVENUS
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
0 Administration générale	1'294'387.92	469'565.95	1'195'920.00	426'000.00	1'185'497.46	460'324.50
1 Sécurité publique	640'208.90	317'177.35	552'650.00	220'900.00	494'001.70	197'838.75
2 Enseignement et formation	1'274'972.55	85'675.15	1'250'525.00	60'500.00	1'265'349.20	117'079.15
3 Culture, loisirs et culte	443'653.74	29'472.75	451'250.00	36'500.00	679'472.65	40'793.70
4 Santé	95'111.23	-	75'000.00	-	87'956.60	-
5 Prévoyance sociale	777'648.85	347'947.30	617'500.00	192'500.00	633'545.15	228'293.95
6 Trafic	2'198'375.19	1'165'545.05	2'079'300.00	736'500.00	2'264'316.13	823'280.55
7 Prot. et aménag. environnement	1'927'190.90	1'815'742.20	1'947'000.00	1'683'000.00	2'004'923.05	1'891'961.80
8 Economie publique	698'827.75	436'944.45	625'800.00	404'800.00	495'487.23	413'101.50
9 Finances et impôts	809'073.11	7'269'463.68	300'000.00	6'652'140.00	228'515.50	7'425'713.16
	10'159'450.14	11'937'533.88	9'094'945.00	10'412'840.00	9'339'064.67	11'598'387.06
Marge d'autofinancement	1'778'083.74		1'317'895.00		2'259'322.39	
	11'937'533.88	11'937'533.88	10'412'840.00	10'412'840.00	11'598'387.06	11'598'387.06

INVESTISSEMENTS TRAVAUX NOUVEAUX

	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES	DEPENSES	RECETTES
	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.	Fr.
0 Administration générale	20'405.80	-	30'000.00	-	312'496.25	-
1 Sécurité publique	248'400.00	180'000.00	305'000.00	220'000.00	-	-
2 Enseignement et formation	217'672.30	-	225'000.00	-	250'000.00	-
3 Culture, loisirs et culte	282'883.55	-	445'000.00	-	291'164.90	-
4 Santé	-	-	-	-	-	-
5 Prévoyance sociale	9'941.45	-	8'500.00	-	10'962.30	59'390.55
6 Trafic	930'027.85	32'570.90	890'000.00	100'000.00	1'215'033.80	468'000.00
7 Prot. et aménag. environnement	641'518.20	321'578.80	935'000.00	220'000.00	598'047.05	405'877.95
8 Service économique	15'671.35	58'871.00	20'000.00	10'000.00	346'681.00	270'703.00
9 Finances et impôts	-	-	-	-	-	-
	2'366'520.50	593'020.70	2'858'500.00	550'000.00	3'024'385.30	1'203'971.50
Excédent des dépenses du compte des investissements		1'773'499.80		2'308'500.00		1'820'413.80
	2'366'520.50	2'366'520.50	2'858'500.00	2'858'500.00	3'024'385.30	3'024'385.30

Comptes annuels 2013 – COMMUNE

Récapitulation du compte financier (2/2)



Fonctionnement et investissements

	Comptes 2013 Fr.	Budget 2013 Fr.	Comptes 2012 Fr.
Excédent des revenus / fonctionnement	1'778'083.74	1'317'895.00	2'259'322.39
Excédent des dépenses / investissements	1'773'499.80	2'308'500.00	1'820'413.80
Montant conforme à l'excédent des recettes du compte financier	<u>4'583.94</u>	<u>-990'605.00</u>	<u>438'908.59</u>

	Comptes 2013		Budget 2013		Comptes 2012	
COMPTE DES VARIATIONS DE LA FORTUNE	DEPENSES Fr.	RECETTES Fr.	DEPENSES Fr.	RECETTES Fr.	DEPENSES Fr.	RECETTES Fr.
Le compte des variations de la fortune reprend l'excédent des recettes du compte financier pour un montant de		4'583.94	990'605.00			438'908.59
Les travaux d'investissements portés en augmentation des actifs à amortir s'élèvent à		2'366'520.50		2'858'500.00		3'024'385.30
Les subventions et participations de tiers diminuent les actifs à amortir de	593'020.70		550'000.00		1'203'971.50	
Les amortissements comptables ordinaires calculés sur les actifs à amortir s'élèvent à	295'131.35		453'708.70		341'049.60	
Les amortissements comptables complémentaires calculés sur les actifs à amortir s'élèvent à	1'461'460.45		840'289.30		1'891'654.20	
Autres mouvements						
Les amortissements comptables du patrimoine financier représentent (prêt Fondation du Patrimoine de Vex)	250'000.00	250'000.00	-	-	250'000.00	250'000.00
L'attribution au fonds de réserves des eaux usées se monte à	-	-	-	-	3'296.10	3'296.10
	2'599'612.50	2'621'104.44	2'834'603.00	2'858'500.00	3'689'971.40	3'716'589.99
Compte tenu de tous ces éléments les comptes de la municipalité bouclent par un boni de	21'491.94		23'897.00		26'618.59	
	2'621'104.44	2'621'104.44	2'858'500.00	2'858'500.00	3'716'589.99	3'716'589.99

ACTIF

	<u>31.12.2013</u>	<u>31.12.2012</u>
<u>PATRIMOINE FINANCIER</u>	<u>fr. 13'171'087.77</u>	<u>fr. 13'431'777.74</u>
<u>Disponibilités</u>	<u>fr. 4'326'468.94</u>	<u>fr. 4'917'312.99</u>
C.C.P. no 19-1601-4	fr. 854'483.13	fr. 1'164'574.69
CS n°67'782-91	fr. 40'045.91	fr. 40'115.87
CS n°67'782-91-1	fr. 26'642.69	fr. 26'718.02
UBS n°HO-141'763-0	fr. 149'701.71	fr. 549'706.56
Raiffeisen n°3'088.88	fr. 2'931'398.45	fr. 2'921'922.65
Raiffeisen n°3'088.24	fr. 208'743.25	fr. 208'270.55
BCV n°C 0100.61.39	fr. 115'453.80	fr. 6'004.65
<u>Avoirs</u>	<u>fr. 2'620'766.47</u>	<u>fr. 2'384'234.79</u>
Débiteurs	fr. 2'620'766.47	fr. 2'384'234.79
<u>Placements et participations</u>	<u>fr. 4'540'147.90</u>	<u>fr. 4'700'147.90</u>
<u>Actions et parts sociales</u>		
Association valaisanne des invalides (4 parts)	fr. 1.00	fr. 1.00
Forces Motrices Valaisannes (5929 actions)	fr. 5'929.00	fr. 5'929.00
Actions BCV (31 actions)	fr. 31.00	fr. 31.00
Télé-Mont-Noble SA (3 actions)	fr. 3.00	fr. 3.00
Télé-Thyon SA (9501 actions)	fr. 9'501.00	fr. 9'501.00
CCF SA (12 actions)	fr. 12.00	fr. 12.00
Parts Tennis Les Mayens-de-Sion (10 parts)	fr. 1.00	fr. 1.00
Actions gratuites ESR (1482 actions)	fr. 1'482.00	fr. 1'482.00
Parts Tennis Les Collons (10 parts)	fr. 1.00	fr. 1.00
Actions Gravière du Val d'Hérens SA (29 actions)	fr. 29.00	fr. 29.00
Actions Télé-Veysonnaz SA (20 actions)	fr. 20.00	fr. 20.00
Actions FMB SA	fr. 38'760.00	fr. 38'760.00
Actions CGN SA	fr. 10.00	fr. 10.00
Actions Télé-Evolène SA	fr. 10.00	fr. 10.00
<u>Prêts</u>		
Prêt à FMB SA	fr. 1'418'666.00	fr. 1'418'666.00
Prêt à GVH SA	fr. 38'000.00	fr. 38'000.00
Prêt à ACVH SA	fr. 100'000.00	fr. 150'000.00
Prêt à Résidence St-Sylve	fr. 385'000.00	fr. 525'000.00
Prêt au Cône de Thyon	fr. 200'000.00	fr. 200'000.00
Prêt à la Fondation du Patrimoine de Vex	fr. 1'030'000.00	fr. 1'000'000.00
<u>Terrains / immeubles</u>		
Terrains	fr. 1.00	fr. 1.00
Bâtiment Chenevières (anc. Bovier)	fr. 1'312'690.90	fr. 1'312'690.90
<u>Transitoires</u>	<u>fr. 1'683'704.46</u>	<u>fr. 1'430'082.06</u>
Actifs transitoires	fr. 1'683'704.46	fr. 1'430'082.06
<u>PATRIMOINE ADMINISTRATIF</u>	<u>fr. 1'194'699.00</u>	<u>fr. 1'177'791.00</u>
<u>Immobilisations</u>	<u>fr. 1'194'699.00</u>	<u>fr. 1'177'791.00</u>
Actifs à amortir	fr. 1'194'699.00	fr. 1'177'791.00
TOTAL DE L'ACTIF	<u>fr. 14'365'786.77</u>	<u>fr. 14'609'568.74</u>



	<u>31.12.2013</u>	<u>31.12.2012</u>
PASSIF		
<u>ENGAGEMENTS (FONDS DE TIERS)</u>	fr. 5'744'420.45	fr. 6'009'694.36
<u>Engagements courants</u>	fr. 1'502'550.00	fr. 2'310'353.51
Créanciers	fr. 1'502'550.00	fr. 2'310'353.51
<u>Dettes à court terme</u>	fr. 525'705.25	fr. 519'474.15
BCV n°R 0100.61.43	fr. 11.65	fr. 11.40
Bourgeoisie de Vex - c/c	fr. 125'693.60	fr. 119'462.75
Bourgeoisie de Vex - prêt	fr. 400'000.00	fr. 400'000.00
<u>Dettes à moyen et long terme</u>	fr. 600'000.00	fr. 600'000.00
BCV n°K 0866.07.52	fr. 600'000.00	fr. 600'000.00
<u>Emprunts à taux préférentiels</u>	fr. 209'300.00	fr. 338'875.00
Crédit LIM/Etat - Salle de gym	fr. 5'000.00	fr. 6'400.00
Crédit LIM/Etat - Chenevières	fr. -	fr. 12'500.00
Crédit LIM/Etat - Pavillon scolaire	fr. 5'300.00	fr. 10'600.00
Crédit LIM/Confédération - Route des Indivis	fr. -	fr. 11'875.00
Crédit LIM/Etat - Route des Indivis	fr. 5'000.00	fr. 17'500.00
Crédit LIM/Etat - Station de filtration	fr. 59'500.00	fr. 94'500.00
Crédit LIM/Confédération - Station de filtration	fr. 24'500.00	fr. 45'500.00
Crédit LIM/Etat - Complexe communal	fr. 55'000.00	fr. 70'000.00
Crédit LIM/Confédération - Complexe communal	fr. 55'000.00	fr. 70'000.00
<u>Emprunts à des entités particulières</u>	fr. 1'268'102.00	fr. 1'368'102.00
Dons	fr. 113'102.00	fr. 113'102.00
Paroisse de Vex	fr. 1'155'000.00	fr. 1'255'000.00
<u>Provisions</u>	fr. 800'000.00	fr. 330'000.00
Provision pour pertes sur débiteurs impôts	fr. 300'000.00	fr. 80'000.00
Provision pour pertes sur débiteurs divers	fr. 500'000.00	fr. 250'000.00
<u>Transitoires</u>	fr. 838'763.20	fr. 542'889.70
Passifs transitoires	fr. 838'763.20	fr. 542'889.70
<u>ENGAGEMENTS ENVERS FIN. SPECIAUX</u>	fr. 1'472'707.05	fr. 1'472'707.05
Fonds de réserve / eaux usées	fr. 130'635.50	fr. 130'635.50
Participation abris PC	fr. 1'342'071.55	fr. 1'342'071.55
<u>FORTUNE NETTE</u>	fr. 7'148'659.27	fr. 7'127'167.33
Excédent de l'actif	fr. 7'127'167.33	fr. 7'100'548.74
<i>Bénéfice de l'exercice</i>	fr. 21'491.94	fr. 26'618.59
TOTAL DU PASSIF	fr. 14'365'786.77	fr. 14'609'568.74

